

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix juillet deux mille quatorze, à vingt heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/07/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Jean-Pierre ESTRADE, Josiane ROUCHUT, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Arlette DEMAR, Gérard BEAUBIER, Sylvie ALAMARGOT, Roger CLEDAT, Jérôme LASSENE, Sébastien MOREAU, Monique BLONDEL, Estelle DELMOND, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michel PARVY, Christine RIFFAUD, Catherine CELESTIN, Claudine LAFOREST, Jean-Pierre NEXON, Michelle MONDIT.

EXCUSES : Sylvie AYMARD (a donné procuration à Alexandre MAZIN), Jean-Louis BREGAINT (a donné procuration à Jérôme LASSENE), Jean-Claude DECOUT (a donné procuration à Jean-Pierre NEXON), Paul DUCHEZ (a donné procuration à Bernard POUSSIN), Camille DUDOGNON (a donné procuration à Sylvette CHADELAUD), Alain FAUCHER (a donné procuration à Sylvie ALAMARGOT), Alain GONZALES (a donné procuration à Josiane ROUCHUT).

ABSENTS : Pierre LANGLADE, Xavier NOUHAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2014 – 115 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2014-088 du 29 avril 2014 portant délégations du Conseil à Monsieur le Président

Vu la délibération 2014-089 du 29 avril 2014 portant délégations du Conseil au Bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil Communautaire leur a confiées :

Date	N° décision	Fournisseur	Objet	Montant en € TTC
12/06/2014	2014-236	JARDIVERT	Acquisition de fournitures d'entretien et de voirie	203,80
12/06/2014	2014-237	INFORMATIC SERVICES	Réparation postes informatiques	63,60
12/06/2014	2014-238	GROUPE TERRITORIAL	Acquisition du Guide de la Paie	154,90
12/06/2014	2014-239	INFORMATIC SERVICES	Réparation postes informatiques	127,20
12/06/2014	2014-240	JARDIVERT	Acquisition de fournitures d'entretien	27,52
16/06/2014	2014-241	INFORMATIC SERVICES	Réparation poste informatique	63,60
16/06/2014	2014-242	COMPETENCE GRANET DAVID	Acquisition de fournitures d'entretien	20,00
16/06/2014	2014-243	MAZAL	Acquisition de fournitures de traitement	521,40
16/06/2014	2014-244	ARGOS	Acquisition de fournitures d'entretien	12,00
17/06/2014	2014-245	SODILIM CARREFOUR MARKET	Acquisition de fournitures diverses	21,00
20/06/2014	2014-246	COMPTOIR TECHNIQUE DU LIMOUSIN	Acquisition de fournitures d'entretien	71,54
20/06/2014	2014-247	COMPTOIR TECHNIQUE DU LIMOUSIN	Réparation benne	623,71
20/06/2014	2014-248	JARDIVERT	Acquisition de fournitures d'entretien	37,60

Date	N° décision	Fournisseur	Objet	Montant en € TTC
20/06/2014	2014-249	COMPTOIR TECHNIQUE DU LIMOUSIN	Réparation benne	600,28
24/06/2014	2014-250	PAPETERIE MARIE AMANDINE	Acquisition de fournitures administratives	19,05
24/06/2014	2014-251	PALOT SARL	Acquisition de fournitures de voirie	76,07
24/06/2014	2014-252	CACC	Acquisition de fournitures de voirie	564,26
24/06/2014	2014-253	LA POSTE SERVICE FACTURATION	Affranchissement courriers mai 2014	304,79
24/06/2014	2014-254	DEVOPSYS	Acquisition de matériel de téléphonie	459,60
24/06/2014	2014-255	DEVOPSYS	Acquisition de petites fournitures	42,00
25/06/2014	2014-256	AU PANIER DE FROMAGES	Acquisition de fournitures alimentaires	86,90
25/06/2014	2014-257	SLACKLINE SHOP.FR	Acquisition de petit matériel	189,50
26/06/2014	2014-258	SWAN	Acquisition de fournitures de traitement	518,40
26/06/2014	2014-259	CAFE ERREL	Acquisition de fournitures alimentaires	15,72
26/06/2014	2014-260	CHENEL ET FILS	Acquisition de fournitures alimentaires	106,90
26/06/2014	2014-261	MAZAL	Acquisition de fournitures de traitement	183,60
26/06/2014	2014-262	GAZECHIM	Acquisition de fournitures de traitement	420,37
26/06/2014	2014-263	FRANS BONHOMME	Acquisition de fournitures d'entretien	47,87
26/06/2014	2014-264	CEDEO	Acquisition de fournitures d'entretien	83,46
26/06/2014	2014-265	CAFE ERREL	Acquisition de fournitures alimentaires	56,91
26/06/2014	2014-266	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	66,68
26/06/2014	2014-267	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	35,51
26/06/2014	2014-268	ARGOS	Acquisition de fournitures d'entretien	146,90
26/06/2014	2014-269	CASTORAMA	Acquisition de fournitures d'entretien	126,17
26/06/2014	2014-270	SODILIM CARREFOUR MARKET	Acquisition de fournitures alimentaires	70,86
26/06/2014	2014-271	JARDIVERT	Acquisition de fournitures d'entretien	24,58
26/06/2014	2014-272	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	82,89
26/06/2014	2014-273	DAVIGEL	Acquisition de fournitures alimentaires	28,01

✓ Décision du Président

- 2014-004-PRESIDENT : Décide d'attribuer le marché pour la dématérialisation des marchés publics des communes de La Geneytouse, Moissannes, Royères et Saint-Martin Terressus et de la Communauté de Communes de Noblat, à la société DEMATIS (plateformé www.e-marchespublics.com) pour un montant total de 1 350 € HT / an pour une durée de 3 ans.

✓ Décision du Bureau Communautaire

- 2014-010-DB : Décide d'attribuer le marché relatif aux vérifications périodiques des bâtiments publics à la société DEKRA - Les Courrières - 87 170 ISLE pour un montant prévisionnel de 7 438,00 € HT par an. Le marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois par reconduction expresse. Les prix sont révisibles suivant les modalités fixées ci-après. Le prix révisé est obtenu en appliquant au prix initial le

coefficient Cn résultant de la formule suivante : $C_n = 0.15 + 0.85 (SYNTEC_n / SYNTEC_0)$. L'indice SYNTEC correspond à : Indice de la Fédération SYNTEC (Ingénierie, des services Informatiques, des Etudes et du Conseil, de la Formation Professionnelle). La valeur de l'indice SYNTECn est la valeur de l'indice au mois n de la date d'application de la révision. La valeur de l'indice SYNTEC0 est celle établie pour le mois de l'établissement du prix M0. Organe ou support de publication : Fédération Syntec. Le coefficient résultant du calcul de la formule de révision est arrondi au millième supérieur. Les prix sont révisibles à chaque reconduction du marché. Les prix sont réputés fermes jusqu'au dernier jour de la période en cours. Les prix sont réputés établis aux conditions économiques du mois de mai 2014, ce mois est appelé M0.

- 2014-011-DB : Décide d'attribuer le marché relatif aux travaux de protection contre les éboulements rocheux, sur la VIC 304, à la société Ouest-Acro - Parc d'Activité de l'Océane – 59 950 LOUVERNE. Le marché est conclu à un prix ferme et définitif pour un montant de 61 913,30 € HT.

- 2014-012-DB : Décide l'admission en non-valeur, d'un montant de 587,40 € au 6542, qui est relative à la redevance d'élimination des ordures ménagères.

- 2014-013-DB : Décide la passation de l'avenant n° 2, joint à la présente, qui a pour objet de présenter la nouvelle répartition des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre suite à la liquidation du cabinet Archiscelles. Le cabinet AEDIFICARE ARCHITECTES est le nouveau mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre.

- 2014-014-DB : Décide la modification du règlement intérieur du Multi-Accueil de la Communauté de Communes de Noblat.

- 2014-015-DB : Décide d'approuver la passation de l'avenant n° 01 au marché de location, maintenance et entretien des bacs à ordures ménagères pour un montant de 9 679,65 € HT qui prolonge le marché jusqu'au 31 octobre 2014.

Le conseil communautaire prend acte des décisions du Bureau et de Monsieur le Président.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : COMPTE RENDU DES DECISIONS

Date de transmission de l'acte : 11/07/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2014

Numéro de l'acte : 2014-115 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20140710-2014-115-DE

Date de décision : 10/07/2014

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics